



➤ Débat

Interdire

les bonnes vieilles ampoules?

LE CANADA VISE LE RETRAIT PROGRESSIF DES AMPOULES À INCANDESCENCE DE SON TERRITOIRE JUSQU'À LEUR INTERDICTION COMPLÈTE EN 2012. POINTS DE VUE.

par Danny Raymond

Après l'Ontario et l'Australie, c'est au tour du Canada de signer la fin des ampoules à incandescence. Pour le gouvernement canadien, cette mesure est l'une des plus efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de neuf millions de tonnes par année, soit l'équivalent du retrait d'environ 1,46 million de voitures de la circulation.

L'idée appartient pourtant à Cuba qui, dès 2005, décidait de remplacer les ampoules traditionnelles par des versions à faible consommation, une mesure aussitôt imitée par le Venezuela.

L'ampoule à incandescence consomme tellement d'énergie que son utilisation n'est plus justifiée, estiment les gouvernements concernés. Selon Ressources naturelles Canada, elle n'utilise à des fins

d'éclairage que 5 % de l'électricité qu'elle consomme; tout le reste est perdu en chaleur.

Le Canada s'éclairera donc à l'ampoule fluocompacte, qui consomme le quart de l'énergie et peut durer jusqu'à 10 fois plus longtemps. Mais ce type d'ampoule n'est pas parfait: sa luminosité plutôt froide ne fait pas l'unanimité, les modèles compatibles avec les gradateurs d'intensité sont très limités et la plupart des animaux qui habitent un vivarium ont besoin de la chaleur de l'ampoule classique. L'ampoule fluocompacte coûte aussi plus cher que la version à incandescence et contient généralement 5 mg de mercure, ce qui complique son élimination. Au Québec, il faut attendre les collectes de résidus domestiques dangereux ou aller les porter dans l'un des centres reconnus par Recyc-

Québec; on peut aussi les retourner dans les succursales d'Ikea (de la région de Montréal uniquement).

La bonne vieille ampoule n'est pas morte pour autant. General Electric (GE), le numéro deux mondial de l'éclairage, dévoilait en février dernier la mise en marché, prévue pour 2010, d'une ampoule à incandescence à rendement énergétique élevé, «presque aussi efficace» que sa concurrente fluocompacte et vendue à meilleur prix.

Qui gagnera la partie? Voici les points de vue de Stuart Hickox, directeur exécutif à One Change, un organisme sans but lucratif qui promeut le remplacement des ampoules à incandescence par des modèles fluocompacts, et de Kim Warburton, responsable des communications et des relations publiques chez GE Canada.



Stuart Hickox
directeur exécutif à
One Change, un orga-
nisme sans but lucratif
situé à Ottawa

«L'interdiction de l'ampoule à incandescence a beaucoup d'effet parce qu'elle provoque la discussion concernant son inefficacité. Nos maisons utilisent une technologie dépassée et très énergivore qui n'a pas évolué depuis 125 ans. Si l'automobile est grandement responsable de la pollution atmosphérique, les émissions de GES produites par les centrales électriques au charbon le sont tout autant. Or, le remplacement d'une seule ampoule par foyer empêche le rejet dans l'air d'une quantité de GES égale à la combustion de 57 kg de charbon. En utilisant une ampoule fluocompacte pendant 10 000 heures, vous aurez économisé environ 50 \$ d'électricité à la fin de sa vie utile. Si chaque foyer ontarien en utilisait 20, la demande d'électricité diminuerait au point d'entraîner la fermeture d'une centrale au charbon.»

«Il est vrai que l'ampoule fluocompacte contient une petite quantité de mercure, entre 2 et 5 mg. La pile de votre montre en renferme 24 mg et un amalgame dentaire, 100 mg. Cela dit, on ne nie pas le problème; les consommateurs doivent s'en débarrasser de la même manière que toutes les autres matières dangereuses, comme les piles ou les restes de peinture. Malgré la présence de mercure, l'ampoule fluocompacte réduit la demande d'électricité et contribue à diminuer la quantité de mercure rejeté dans l'air par les centrales au charbon. Une grande partie de cette pollution atmosphérique voyage jusqu'au Québec et tue prématurément 4000 personnes chaque année.»

«Il existe différentes catégories d'ampoules fluocompactes qui répondent à tous les besoins spécifiques, par exemple l'éclairage domestique extérieur, les gradateurs de lumière, l'éclairage à l'intérieur des édifices, des hôpitaux et sur la ferme. Notre campagne vise surtout à encourager l'emploi des ampoules fluocompactes de 13 watts en remplacement des ampoules à incandescence de 60 watts dans chaque maison. Jusqu'à maintenant, nous en avons distribué 250 000 à Ottawa, 40 000 à Thunder Bay, 10 000 au Yukon. Quand vous tenez dans vos mains une nouvelle ampoule, vous réalisez l'importance de votre participation à la lutte contre les changements climatiques. Nous sommes en train de gagner le débat, les bénéfices sont indiscutables!»

Une solution vraiment efficace?

Kim Warburton
responsable des communications et des relations publiques chez GE Canada



«GE vend à la fois des ampoules à incandescence et fluocompactes. Nous appuyons fermement toute législation favorisant l'efficacité énergétique. Mais en privilégiant uniquement les ampoules fluocompactes, on dit en même temps «n'investissez pas dans la recherche, ne mettez pas un sou dans le développement et l'innovation, mettez tous vos œufs dans le même panier». Nous souhaitons plutôt offrir aux consommateurs une ampoule à incandescence sans mercure, avec un rendement énergétique identique à celui de sa concurrente, et la fabriquer dans les usines nord-américaines existantes. À l'heure actuelle, 90 % des ampoules fluocompactes sont fabriquées en Chine.»

Réellement écologique?

«Considérant la quantité de mercure contenue dans les ampoules fluocompactes, la question est de savoir comment recycler celles qui sont utilisées dans les maisons, les usines et les commerces. Dans ces deux derniers secteurs d'activité, quelques programmes de récupération existent déjà. Mais le gouvernement doit fixer des critères d'efficacité énergétique et instaurer un plan de recyclage global qui inclue tous les produits, comme les fluorescents, les ampoules fluocompactes et à incandescence.»

Utilisables partout?

«Quand on interdit l'usage des ampoules à incandescence pour ne laisser la place qu'aux modèles fluocompactes, on oublie les 60 autres types d'ampoules qui répondent à autant d'usages. C'est vrai que les ampoules fluocompactes sont fiables et qu'elles réduisent la consommation d'énergie. Mais elles ne répondent pas aux besoins de tout le monde. Certains consommateurs ne trouvent pas leur lumière assez brillante. D'autres n'aiment pas son apparence torsadée dans leur magnifique lustre antique. C'est pourquoi nous souhaitons que le gouvernement fixe des normes tout en laissant le marché développer des produits qui y seraient conformes. Laissons le droit aux entreprises et aux consommateurs de choisir parmi les produits offerts, sans penser qu'une seule technologie réglera tous les problèmes.» <